

## Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

**Mercredi 31 janvier 2024 de 19h30 à 21h30**

**Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)  
1240 Rue de la Bergeresse  
45160 OLIVET**

**Présents** : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Anne Marie CABOS (Trésorière), Arnaud HUILLERY (Vice-président), Gino ZITO (Secrétaire général)

En Visio Dany LE GALL et Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint)

**Invités** : Charazed RENARD, Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF),

**Excusés** : Colette MACHARD/SEVESTRE (Vice-présidente déléguée), Philippe COM (CTN)

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h35

➤ **Approbation du comité directeur du 13 décembre 2023**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

➤ **Point financier et subventions reçues et à recevoir**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 31 janvier 2024

-Compte Courant Crédit Agricole	21 160.47 €
-Livret A associatif	67 990.32 €
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	55 494.83 €
-Caisse	90.26€
-Parts sociales au crédit Agricole	100.00€
➤ Montant total au 31 janvier 2024	146 750.88 €

Anne Marie CABOS précise les intérêts des livrets associatifs d'un montant de 1927€

Il est effectué un point concernant les subventions par Anne Marie CABOS (Trésorière) et Maxime CAMUS (Directeur)

A cette date il est reçu les montants suivants :

08/01 : vente de la DACIA Lodgy au garage Garnier pour un montant de 7000€  
09/01 : Remboursement du CDSA 41 de 762,00€ concernant une erreur d'un versement supérieur de la Quote part  
16/01 : La somme de 1166.88€ concernant les prestations Sport Santé à l'ESAT d'Artenay  
19/01 : La somme de 1000€ concernant la subvention FFSA du PERF 2023  
23/01 : la somme de 416.70€ de la formation AFDAS (santé mentale) 2023  
23/01 : la somme de 339€ concernant la participation Formation FALC du CDSA45  
24/01 : La somme de 1000€ concernant le don de la société SENSAS pour 2024  
24/01 : la somme de 246.80€ concernant les licences jeunes de moins de 21 ans de l'IME A TOUTRENNE (36)  
19/12 : La cotisation du CDSA 45 de 85€ concernant l'adhésion

Il reste à recevoir

- La somme de 1500€ concernant l'appel à projet du CROS
- La somme de 452€ du trop-perçu du CDSA37 concernant la Quote part
- Par ailleurs, une relance sera effectuée pour l'adhésion aux autres CDSA
- Le Cap'asso Régional d'une somme de 13 500€ concernant les 3 postes
- 40% de la convention pluriannuelle du Conseil général 3453 € pour l'année 2023/2024. Cette convention a été signée la semaine 49.
- La somme de 291.44€ de la FFSA
- La somme correspondant à la constitution et l'approbation des demandes de subventions et dossiers ANS 2023 soit 16 dossiers à 15 € = 240€
- La somme correspondant à la facture du CPSF = 4000€ pour les deux sessions du Club Inclusif dans le Loir et Cher et le Loiret.
- La somme de 4800€ du Conseil Régional correspondant à La Coupe de France des Régions réalisée à Châteauroux. Le Bilan a été réalisé pour recevoir cette subvention.

Concernant le Sport Santé :

Il reste à recevoir les sommes suivantes correspondant aux prestations de septembre à décembre 2023

ESAT de L'APAJH 45 : 1248.48€

ESAT des Cents ARPENTS : 1188.00€

### ➤ Point sur le poste Ligue

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Maxime CAMUS (Directeur) ont reçu le 31 janvier 2024 Lola BELLET qui a peu d'expérience. Ils ont été agréablement surpris par sa présentation et son dynamisme. Les différents échanges ont été intéressants et cette personne suit les événements de la Ligue sur les réseaux sociaux comme Facebook et Instagram. Lors de l'entretien, il a été abordé des explications concernant les différentes missions et de l'utilisation de sa voiture personnelle, les horaires de

travail en journée, le weekend et de la participation des championnats et des disciplines qui lui seront allouées.

Mme Lola BELLET a fait essentiellement des stages avec des structures relevant du handisport. Elle souhaite faire un Master management, mais celui-ci est non prévu pour le moment.

La seconde personne, Mme Clémence MOLINA sera rencontrée le 1 février 2024. Elle a plus d'expérience. A l'issue des deux entretiens une réponse sera donnée à chaque candidate par Maxime CAMUS (directeur de la Ligue).

Récapitulatif des demandes : réception de 10 Curriculum Vitae reçus et 8 ne correspondait pas au profil de poste. Seules deux candidates sont retenues

### ➤ **Préparation et organisation de l'AGO du 13 mars 2024**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Maxime CAMUS (Directeur) nous présentent les avancés des travaux de l'AGO du 13 mars 2024

Tous les documents sont prêts avec les modifications et seront envoyés par mail. Les salariés vont travailler sur le rapport d'activité et des interviews seront réalisés avec un travail au préalable sur les questions concernant des sportifs et des bénévoles suivant les secteurs, disciplines et activités. Ces interviews seront projetées pendant le déroulé du rapport d'activité.

Suivant l'ordre du jour, des récompenses seront attribuées aux sportifs

Dany LE GAL et Charazed RENARD feront acte de candidature à la Ligue et Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) exprime le besoin qu'elles soient licenciées au sport adapté. Maxime CAMUS (Directeur) se charge de le réaliser.

Précisions concernant l'AGO :

- Envoi des invitations aux sportifs
- 1 minute de silence pour le décès d'un sportif
- Les salariés vont réfléchir pour les badges pour chaque sportif

La préparation en amont :

Les bulletins de votes, récupération d'une urne, les invitations et les ajouter sur le listing

Concernant le rapport d'activité, présentation par chaque commission avec présence obligatoire des sportifs avec un retour de leur présence une semaine à l'avance (attribution d'une carte cadeaux de 20€)

Présence obligatoire des Titrés au global Games, c'est-à-dire 4 sportifs de Haut Niveau (attribution d'une carte cadeaux de 50€)

- Invitations des vérificateurs aux comptes à l'AGO et le temps d'examiner les comptes
- Evoqué également le casse-croute et le vin d'honneur à la fin de l'AGO

Le compte de résultat est commenté par Anne Marie CABOS (Trésorière) la perte sur l'exercice 2023 est de 22943€

Elle précise les couts impactés en 2023 concernant :

- Les réparations de véhicules
- Les frais de déplacements coût de péage et le carburant. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) précise que ce choix est en rapport avec le développement de la Ligue à destination des départements.
- La Coupe de France. Le CTR de Châteauroux est trop cher malgré les subventions ANS et du Conseil Régional. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) ajoute que les championnats de France vont être revus par la FFSA concernant les changements de tarifs des inscriptions. Il souhaite s'inscrire à ce thème pendant la semaine fédérale et la réunion des présidents de Ligue et CDSA

Arnaud HUILLERY (Vice-président), demande si les subventions ne couvrent pas ses frais.

Maxime CAMUS (Directeur) explicite l'arrêt de la subvention des 3000€ du Perf par la FFSA

Le budget prévisionnel sera à approuver, il est présenté par Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue)

Le Budget Prévisionnel 2024 est entériné à la majorité des membres présents

**Annexe** : Le Budget Prévisionnel sera joint au Compte rendu de ce CODIR

### ➤ Point site internet

Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint) et Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), feront un point sur le site avant chaque CODIR

Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint) n'a pas d'éléments à apporter et se remet aux observations des salariés pour :

- Une Vérification des liens
- Les manques d'informations sur le bandeau
- Les dates et les correspondances seront données et des journées à venir par les salariés

### ➤ Point formation

Maxime CAMUS (Directeur) et Perrine FIGUET (CTF) nous font part de l'Audit QUALIOPI qui aura lieu la journée du lundi 25 mars en présentiel pour la première étape de la certification.

Les préparations sont travaillées en amont et la réponse de l'Audit sera rendu dans la semaine par l'évaluateur.

### Rappel de la procédure de la certification

La ligue est auditée une première fois par l'organisme : donc un audit initial.

Nous devons fournir des preuves pour l'ensemble des 7 critères décomposés en 32 indicateurs que comporte le référentiel QUALIOPI. Pour chaque indicateur, il y a deux possibilités : soit il est validé, soit il entraîne une non-conformité. Cette non-conformité peut être mineure ou majeure. Dans le cas d'une non-

conformité mineure, nous devons montrer que nous avons mis en place un plan d'action dans les 3 mois suivant et qu'il est appliqué.

Si un indicateur reste en non-conformité majeure, nous ne pourrions pas avoir la certification QUALIOPI. Si tout se passe bien, nous avons un audit de surveillance 18 mois après l'audit initial. Les certificateurs reviennent sur les non-conformités relevés lors de l'audit initial et vérifient au hasard une partie des indicateurs.

**Rappel des clubs inclusifs** avec la présence de Maxime CAMUS (Directeur pour le département du Loiret : 2 sessions sont prévues en Mai et octobre 2024

Maxime CAMUS sera en Visio avec les départements du 41 et du 36 en mai 2024

Deux autres sessions sont prévues en 2025

Par ailleurs, des Visios des référents formation FFSA sont régulièrement programmés. Un séminaire regroupant l'ensemble des référents formation est prévu en septembre.

Maxime CAMUS (Directeur) a reçu ce jour, un appel de la ligue handisport pour une des interventions, sensibilisation et mises en situation en club sur 4 journées pour des groupes de 15 stagiaires à l'Institut du Travail Social (ITS) du 5 au 8 mars pour un cout global de 1200€

Après concertation en CODIR, il est à évaluer les frais d'hébergement, de restaurations et de déplacements. Il est nécessaire d'explicitier la faisabilité de ces besoins ainsi que les temps de préparations évalués à 10heures.

La somme allouée est en dessous des cumuls de prestations proposées et évaluées

Maxime CAMUS (Directeur) apportera la réponse à l'Institut du Travail Social (ITS) avec l'ambition d'une ouverture et de perspectives et de se faire connaître

Concernant la formation FALC, il reste une partie à prendre en charge par le CDSA 45 et 41. Il reste à régler la somme de 1000€ entre la ligue et les cdsa41 et 45 Présence de 6 salariés le 30 et 31 mai 2024.

Maxime CAMUS (Directeur) va faire la proposition aux clubs et aux autres bénévoles à hauteur de 100€ / personne

### ➤ **Point Sport Santé**

Claire MASLANKA (CTF) nous fait part des projections du Sport Santé. Les séances avec les ESAT de L'APAJH 45 et des Cents ARPENTS sont entérinées jusqu'à fin juillet 2024.

L'ESAT d'Artenay jusqu'au 23 mai et est indécis sur l'avenir

Le Stagiaire Tom TARDY a travaillé sur une journée olympiade sur cet ESAT. Elle aurait lieu le 5 juillet. Il faut que Claire soit présente et d'étudier la possibilité de continuer sur l'année prochaine avec une possibilité et une mise à disposition gracieuse sur des temps donnés. Il serait bon d'évoquer cette possibilité auprès de cet établissement. Néanmoins, il est nécessaire d'ouvrir une réflexion sur la saison

sportive prochaine vers d'autres lieux et public comme le public jeune les résidents en Foyer Occupationnels ou des résidents de FAMMAS.

Il s'agit de mettre une priorité sur ce projet. Il est discuté d'un dernier décret concernant un organe de référence à développer et de la prescription de l'activité physique sur ordonnance. A ce sujet, il serait judicieux de prendre contact avec les ARS.

Claire MASLANKA (CTF) va caller des temps en Visio avec Charazed RENARD qui est intéressée par ce thème du Sport Santé.

### ➤ **Point séjours sportifs**

Claire MASLANKA (CTF) nous explicite le prochain séjour sportif, il aura lieu du 27 au 1 mars à Sours (28) proximité de Chartres

Accueil de 7 personnes avec 2 accompagnateurs (Tom TARDY stagiaire sera présent)

Le Thème est : L'aquatique et Sport Santé

Composition :

- 3 usagers des cents arpents
- 2 usagers château Renault
- 1 usager avec particularité de la trisomie 21 du 45
- 1 usager Foyer Occupationnel de Courville
- Le Véhicule type trafic est réservé

Les besoins : un chèque de caution et de la CB pour les achats

Le séjour est validé par la majorité des membres présents.

Séjour en avril 2024 sur le thème de l'équitation dans le 41. Il sera étudié sur 4 journées et de voir s'il y a possibilité d'une ouverture vers d'autres établissements.

Il est discuté de la grille d'autonomie.

### ➤ **Dossier de partenariat et plaquette**

Claire MASLANKA (CTF) et Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) se sont rencontrés pour revoir les documents, le dossier de partenariat et le listing des partenaires. Des modifications sont apportées après concertation avec l'ensemble des membres présents. Il est discuté des ajouts et simplification des documents. Il s'agit de cibler les destinataires, les entreprises par département. Le listing est à revoir et d'ajouter MBDA, Michelin, LEDGER

Par ailleurs, il est nécessaire d'ajouter au document « association reconnue d'utilité publique »

A étudier et quantifier l'impression.

## ➤ Point sur les partenariats avec les ligues (Foot, TT et Tennis)

Un rendez-vous est prévu le 15/02 à Orléans avec le District (45) et le président de la ligue de football MM. A TEIXEIRA et CAVOIZI afin de discuter sur :

- Le partenariat
- La mise à disposition des arbitres sur les journées para football
- La sensibilisation
- Le faire un retour de la coupe de France des régions
- Réaliser un point général

Rendez-vous avec la Ligue de Tennis le 06/02 au club d'Olivet et sera abordé des discussions sur le championnat

Concernant la Ligue de Tennis de Table, il est nécessaire de programmer une rencontre pour évoquer :

-Un Championnat de France des régions en Tennis de Table dans le 36 à Déols (prévision de 140 sportifs) en décembre 2025 sur 3 journées du vendredi au dimanche.

## ➤ Questions diverses

**Le CODIR du 14 février est annulé puisque les travaux d'avancement de l'AGO sont concluants**

Rendez-vous réalisés

Le 08/01 AGO du CDSA 37 à Saint Cyr sur Loire (AMC et SL)

Le 09/01 Vœux de la Ligue de football à Orléans (SL)

Le 17/01 invitation au Conseil Régional pour le lancement de la soirée Olympique et paralympique à Orléans (MC, SL et CM)

Le 17/01 invitation au vœux du CROS (SL)

Le 31/01 entretien d'embauche Lola BELLET à Olivet (MC et SL)

Le 01/02 entretien d'embauche Clémence MOLINA à Olivet (MC et SL)

Le 01/02 rendez-vous avec Philippe DUISIT Groupama d'Olivet (MC et SL)

Le 05/02 rendez-vous avec Christophe BRANCHU à Saint-Doulchard (MC et SL)

Le 07/02 rendez-vous avec M. TOUZANI VVF à Neuvy sur Barangeon (SL et MC)

Le 13/02 AGO et Extraordinaire du Crédit Agricole à Vierzon (AMC et SL) financement 1 sociétaire = 1 euro pour la Ligue

Le 15/02 réunion Commission Mixte Ligue du centre de football et LSACVL (MC et SL)

Le 17/02 AGO CDSA 18 à Asnières les Bourges (SL)

Le 22/02 AGO CDSA41 à Blois (SL)

Le 23/02 Réunion de présentation campagne ANS 2024 à Orléans (MC)

Le 29/02 AGO CDSA45 à Orléans (AMC et GZ)

Présence des élus lors des dernières journées de Championnats régionaux

Le 27/01 Journée Judo à Vierzon (GZ et SL)

Le 24/02 championnat Basket à Bourges (GZ et AH)

Le 16/03 Tennis de Table St Jean De Braye (AH)

Le 23/03 Football à 7 Saint MAUR (SL et GZ)

Le 03/04 Tennis de Table Jeunes à Saint Avertin (pas d'élus)

Le 06/04 Athlétisme à Blois (pas d'élus)

Le 13/04 Tennis Olivet (AH)

Le 14/04 Aviron Outdoor à Bourges (SL et GZ)

Le 17/04 football SAJ Herbault (41) (SL)

Le 20/04 Pétanque Orléans Elbeuf (45) (AH)

Le 04/05 Coupe Régionale par équipe St Cyr Sur Loire (37) (AH et SL)

Le 25/05 Coupe Régionale football à 7 à Loches (SL)

Le 05/06CAP foot DIF à Courville sur Eure (28) (SL)

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 23h35.

Stéphane LAVERGNE

Président

Gino ZITO

Secrétaire